

Lieu : Mairie de SERRIÈRES-DE-BRIORD

Date : Le 29 avril 2016

Heure : 20 heures

Conseillers présents : M. Daniel BÉGUET, Maire

Mme Valérie BERNARD, M. Jean-Claude MONTEYREMAR, M. Jean-Claude MONTEYREMAR, Mme Michèle MIGNEROT, Adjoint

M. Serge BOURDIN, Mme Christine CHURY, Mme Laure DE FILPO, M. Pascal HENRY, Mme Marie-Jo LADREYT, Mme Aurélie LECUYER, M. David RENAUD, M. Roger ROBIN, Mme Denise VOLLAT

Conseiller excusé : M. Christophe SECRET

(1 vote par procuration)

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures en présence des conseillers énumérés ci-dessus.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 25 MARS 2016

Le Conseil Municipal approuve, à 14 voix POUR, le compte-rendu de la séance du 25 mars 2016.

CRÉATION D'UN EMPLOI SAISONNIER – DÉLIBÉRATION

La baignade étant autorisée pour la saison estivale 2016, le Maire rappelle la nécessité de la présence d'un surveillant de baignade sur le site.

Il est rappelé qu'un diplôme de Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique est nécessaire pour la surveillance de la baignade.

Pour l'instant, une candidature est parvenue pour le mois de juillet, mais aucune pour le mois d'août. Il est rappelé qu'une candidature pour les deux mois d'été serait préférable. Un contact sera pris avec un ancien candidat afin de connaître ses intentions pour cette année.

Le Conseil Municipal décide, à 14 voix POUR, de recruter un agent contractuel pour un emploi saisonnier, la durée hebdomadaire du temps de travail sera de 35 heures. Le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder à la déclaration de création de poste et à prendre les dispositions relatives au recrutement.

CRÉATION D'EMPLOIS OCCASIONNELS – DÉLIBÉRATION

Le Maire rappelle qu'il est nécessaire de recruter des jeunes pour l'entretien des espaces communaux fleuris et pour différentes tâches (travaux de peinture, etc.). Des emplois occasionnels pour une durée hebdomadaire de 20 heures pour la période allant du 20 juin 2016 au 26 août 2016 seront donc créés.

Il est précisé que sept jeunes ont fait acte de candidature. Les cinq premières candidatures reçues ont été validées.

Le Conseil Municipal décide, à 14 voix POUR , de créer un poste d'adjoint technique de 2ème classe pour une durée hebdomadaire de 20 heures, pour la période du 20 juin 2016 au 15 juillet 2016, trois postes d'adjoint technique de 2ème classe pour une durée hebdomadaire de 20 heures pour la période du 4 juillet 2016 au 26 août 2016 et un poste d'adjoint technique de 2ème classe pour une durée hebdomadaire de 20 heures pour la période du 1er août 2016 au 19 août 2016.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Restaurant scolaire : Prestataire de service

Dans le cadre de la consultation pour la prestation relative à la fourniture des repas, un projet de cahier des charges a été établi. Après relecture, il sera transmis au comité consultatif des usagers du Restaurant Scolaire.

Suite à la proposition du prestataire actuel de visiter son établissement, un conseiller municipal sera chargé d'établir une liste de personnes intéressées par cette visite.

Création d'un parking couvert

Un courrier proposant, à la location, six places de parking a été transmis aux riverains du quartier de l'Église. Quatre riverains ont répondu favorablement.

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Dans le cadre de la fusion des trois Communes de Communes (Albarine, Plaine de l'Ain et Rhône Chartreuse de Portes), le Préfet n'a pas pour l'instant transmis l'arrêté de périmètre.

Restaurant du Point Vert

Les travaux sont terminés, l'établissement a ouvert ses portes le jeudi 21 avril 2016.

Des fuites ont été détectées dans le mobil home, des travaux de plomberie ont donc été réalisés.

Garage communal

Le dossier d'appel d'offres, établi par le Cabinet d'Architectes, a été transmis à des entreprises de charpente et de métallerie.

Deux entreprises de charpente ont répondu. Chaque entreprise a été établi deux devis : un avec une couverture traditionnelle et un autre avec une couverture en bac acier pré-laqué. L'offre avec une couverture traditionnelle faite par le charpentier local pourrait être retenue. Celui-ci pourrait intervenir à partir du mois d'octobre 2016.

En ce qui concerne les travaux de métallerie, aucune proposition n'est parvenue pour l'instant.

Marquage au sol et panneaux

Les travaux ont été réalisés.

Dératisation

La première prestation « dératisation » a été effectuée.

Camping du Point Vert

Les travaux pour la pose de résine sur la terrasse ont été réalisés. La barrière de sécurité autour de la piscine sera prochainement mise en place.

Un dysfonctionnement de la chaudière a entraîné la détérioration de deux vannes. Des travaux de plomberie ont donc été réalisés. Une déclaration a été transmise à l'organisme assurant la Commune.

Le Maire signale que les barrières d'accès au camping sont vétustes et que le remplacement de celles-ci est nécessaire. Des devis ont été demandés.

Suite à la réception de ces devis, la proposition pour la fourniture et la pose de deux barrières, d'un montant de 9 000 € TTC, a été validée.

Enfouissement de la ligne HTA

L'armoire électrique prévue dans la rue Neuve sera finalement installée dans la rue de Buffières.

Station de lavage

Compte-tenu de l'état déplorable (tags, détritus) de la station de lavage située à l'entrée sud du village, un courrier a été transmis au propriétaire de cette station.

Cérémonie du 8 Mai

Le départ du défilé se fera de la place de la Mairie à 11 heures. Après la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la salle d'animation rurale.

En Grangeons la Musique

Le festival aura lieu cette année à LHUIS les 13, 14 et 15 mai 2016.

Des apéros concerts auront lieu avant ce festival, à noter celui du 1er mai 2016 à 10 h 30 au Cœur de Village.

Découverte des Méandres du Rhône

Le Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes organise, le dimanche 22 mai 2016, une balade théâtralisée « Les méandres de l'histoire ».

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

Mercredi 8 juin 2016 à 20 h 30